

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

Délibération n° 85/2025

L'an **deux mil vingt-cinq**

Le **12 du mois de décembre** Le Conseil Municipal de la commune de MILHAC-DE-NONTRON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des associations, sous la présidence de Monsieur Pascal MECHINEAU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 04/12/2025

PRESENTS : MECHINEAU Pascal, LIEGEOIS Daniel, BOUTELOUP Mireille, CHEMIN Alexandra, HISPIWACK Jean-Michel, LAFORGE Françoise, MUCHERON Laurence, NAFTEUX Daniel

PROCURATION : BURBAN Anne-Gaëlle à LAFORGE Françoise

ABSENTS : TOUAT Jean-Claude, BOUSSARIE Myriam, GARDILLOU Sophie, JAMAIN Thomas, LORENZO Manuel LAGARDE Lionel

SECRETAIRE DE SEANCE : CHEMIN Alexandra

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 8

Procurations : 1

Votants : 9

OBJET : Achat/vente affaire du chemin rural des « Rivassoux »

Monsieur le Maire explique que suite à la demande de Madame Morgane BALLAM et de l'indivision CHABOT et du rapport d'enquête publique menée du 19 septembre au 4 octobre 2022 qu'il est possible de procéder à l'achat et à la vente des parcelles qui se rapporte à la cession des portions de chemin rural en faveur de ces deux pétitionnaires.

Il est donc proposé que la parcelle F 2547 de contenance de 7m² soit cédée à 1.50€ le m² soit 105.00€ à la Commune par les consorts CHABOT.

Que la parcelle B 2227 de contenance de 566m² soit cédé à 1.50€ soit 849.00€ au consorts CHABOT par la Commune.

Il est convenu que la Commune cède aux co-propriétaires BALLAM et VISSE la parcelle F 247 de contenance de 7m² ainsi que la B 2228 de contenance de 942m² à 1.50€ le m² soit un total de 1518.00€.

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité :

- **Accepte** la proposition d'achat/vente.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document en rapport avec cette affaire.

Cette délibération annule et remplace les délibérations 47/2020, 61/2020 et 100/2022.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

Pour extrait conforme au registre des délibérations
Du conseil municipal
Le Maire,
Pascal MECHINEAU

Copie certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission en sous-préfecture et de sa publication
Le Maire, Pascal MECHINEAU

